



# CONCOURS D'INNOVATION – « I-NOV » – Vague 7

*Le Concours d'Innovation vise à soutenir des projets innovants portés par des start-ups et des PME et à favoriser l'émergence accélérée d'entreprises leaders dans leur domaine, pouvant prétendre à une envergure mondiale. Il est opéré par deux opérateurs : l'ADEME et Bpifrance.*

## **AXES D'INTERET PARTICULIER POUR EMC2 :**

- **Enjeux de la transition énergétique et écologique pour l'industrie et l'agriculture (ADEME)**
  - › L'amélioration des performances énergétiques des systèmes de production, des équipements ou procédés, ainsi que l'intégration d'énergies renouvelables (ENR) et de systèmes d'effacement dans les procédés industriels, notamment en vue de leur décarbonation; L'optimisation de l'intensité matière et eau des systèmes de production et des équipements ou procédés; La réduction de l'impact sur les milieux, des rejets d'effluents ou d'émissions atmosphériques; L'optimisation de la consommation des matières premières
- **Énergies Renouvelables, Stockage et Systèmes Energétiques dont Hydrogène (ADEME)**
  - › Production d'énergies et vecteurs énergétiques renouvelables
    - Technologies de production d'énergie et vecteurs énergétiques, outils d'optimisation de la production d'énergie et de monitoring ; Systèmes et fonctions permettant une plus grande durabilité et une meilleure intégration environnementale aux réseaux ; Systèmes et fonctions de couplage avec un secteur utilisateur ; Hydrogène (production, stockage, conditionnement, utilisation).
  - › Stockage et systèmes énergétiques
    - Solutions de stockage de l'énergie pour différents usages ou échelles de temps et modèles d'affaires associés, matériaux et procédés pour le stockage, composants et systèmes de gestion, optimisation du cycle de vie, etc. ; Observabilité, opérabilité, sécurité et gestion des réseaux, modélisation ; Solutions et outils pour l'insertion des énergies renouvelables et l'intégration de la mobilité électrique au réseau
- **Mobilité durable et intelligente (ADEME)**
  - › Eco-conception, recyclabilité et multifonctionnalité énergétique; Nouvelles générations de véhicules à faibles émissions de GES; Services ou systèmes intelligents pour la logistique ; Gestion et régulation multimodales des mobilités des personnes ; Transport et mobilités inclusifs, solidaires et écologiques pendant la période des Jeux Olympiques et paralympiques 2024 (hors périmètre étendu des sites olympiques) ou lors de manifestations sportives et/ou événements de grande ampleur.
- **Numérique Deep Tech (Bpifrance)**
  - › Technologies quantiques, Intelligence artificielle et traitement de données massives (big data) ; Blockchain ; Réalité augmentée, réalité virtuelle ; 5G ; Réduction de l'empreinte écologique associée au numérique





# CONCOURS D'INNOVATION – « I-NOV » – Vague 7

- **Critères d'éligibilité:**
  - Projets mono-partenaire (porté par une entreprise)
  - Assiette de dépenses entre 0,6 M€ et 5 M€
- **Modes de Financement:**
  - **Taux maximaux d'aides en projet collaboratif :**
    - › Petites entreprises – 45%
    - › Moyennes entreprises – 35%
  - **Dans le cas général, la modalité d'attribution de l'aide est forfaitaire et respecte la répartition suivante :**
    - › 2/3 de l'aide attribuée sous la forme de subventions ;
    - › 1/3 de l'aide attribuée sous la forme d'avances récupérables.
    - › Le montant des avances récupérables ne pourra pas être inférieur à 100 k€ par projet
- **Calendrier:**
  - **Clôture 11 mai 2021 à 12h00**

*La labellisation du projet par un pôle de compétitivité est une information prise en compte dans le processus de présélection des projets, et est portée à la connaissance des membres du jury*

